

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Luce—Luceville

A une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 avril 2002 à 20 heures, dûment convoquée, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

A laquelle sont présents :

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Roger Litalien, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente

ORDRE DU JOUR

1. Dépôt des rapports financiers 2001 de Sainte-Luce et Luceville
Période de questions
2. Vérificateur / nomination
3. Maison des Jeunes / dépôt d'un document
4. Avis de motion - Règlement modifiant la hauteur maximum permise dans la zone 9 (R).

Règlement modifiant les règlements de lotissement #92-187 et #347-93 aux fins de modifier les règles d'application et de les harmoniser pour les secteurs de Luceville et Sainte-Luce.
5. Fête du Québec Maritime, 29 juin 2002
6. Protocole d'entente nettoyage de la plage
7. Stationnement de l'Église / Bistro du Bedo
8. Acceptation des travaux d'enrochement Route du Fleuve Est
9. Levée assemblée

105-2002

Ordre du jour

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

106-2002 **Rapport financier / Sainte-Luce**

Proposé par : Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité que soit adopté le rapport financier de l'année 2001 tel que présenté par Mallette, Senc. Comptables agréés pour la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

107-2002 **Rapport financier / Luceville**

Proposé par : Roger Litalien
Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que soit adopté le rapport financier de l'année 2001 tel que présenté par Samson Bélair Deloitte & Touche pour la municipalité de Luceville.

Adopté

108-2002 **Vérificateur / nomination**

Proposé par : Gaston Beauchesne
Appuyé par : Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Mallette, Senc, Comptables Agréés comme vérificateur pour l'année financière 2002 pour la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

109-2002 **Vérificateur / appel d'offre**

Proposé par : Gaston Beauchesne
Appuyé par : Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à demander des soumissions sur invitation concernant la vérification financière de la municipalité de Sainte-Luce pour l'année 2003 et les années subséquentes.

Adopté

Maison des Jeunes / Dépôt d'une demande / Reportée

110-2002 **Avis de motion**

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Guy Caron qu'à une prochaine session le règlement modifiant le règlement de zonage #348-93

et ses amendements aux fins de modifier la hauteur maximum permise dans la zone 9 (R) sera adopté.

Adopté

111-2002 **Avis de motion**

Avis de motion est dûment donné par la conseillère Martine Plante qu'à une prochaine session le règlement modifiant le règlement de lotissement #92-187 et #347-93 et leurs amendements aux fins de modifier les règles d'application et de les harmoniser pour les secteurs de Luceville et Sainte-Luce sera adopté.

Adopté

112-2002 **Fête du Québec Maritime**

Proposé par : Guy Caron
Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité, dans le cadre des fêtes du « Québec maritime » d'inaugurer le quai de Sainte-Luce, le 29 juin 2002 et le tout n'excédant pas un montant de 500\$.

Adopté

113-2002 **Protocole d'entente nettoyage de la plage**

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la signature du protocole d'entente entre la municipalité de Sainte-Luce—Luceville et Compost du Golfe Inc. concernant la cueillette des débris végétaux (varech) pris sur la plage de Sainte-Luce. Cette entente débutera le 15 mai et prendra fin le 15 novembre 2002. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer dans ce dossier.

Adopté

114-2002 **Stationnement de l'Église / Bistro du Bedo**

Proposé par : Gaston Beauchesne
Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce—Luceville s'engage à délimiter le droit de passage cédé par la Fabrique de Sainte-Luce vers le quai par marquage ou tout autre moyen d'entente avec la Fabrique.

Adopté

115-2002 **Travaux d'enrochement / subvention**

Proposé par : Roger Litalien
Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité QUE le conseil accepte la subvention offerte par le ministère des Transports du Québec pour l'exécution et la surveillance des travaux prévus concernant le mur municipal, sur la Route du Fleuve Est, projet : 20-3371-9616.

QUE le conseil s'engage à modifier, après l'acceptation des travaux, l'affichage de limitation de poids, au pont, pour refléter la nouvelle capacité structurale, si celle-ci a été bonifiée suite aux travaux.

QUE le conseil demande au ministère des Transports de lui fournir les plans et devis pour effectuer lesdits travaux.

QUE les travaux visés par l'offre du Ministère ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adopté

116-2002 **Travaux d'enrochement / travaux**

Proposé par : Guy Caron
Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité QUE les travaux prévus concernant le mur municipal, sur la Route du Fleuve Est, projet : 20-3371-9616 ont été exécutés en totalité et ont été terminés le 15 avril 2002.

QUE le conseil joigne en annexe un avis de conformité des travaux en rapport aux plans et devis, signé et scellé par un ingénieur afin d'obtenir le versement de la dernière tranche de la subvention.

Adopté

117-2002 **Levée assemblée**

Proposé par : Roger Litalien
Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité qu'à 22h la session soit levée.

Adopté